

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO
(SODECAO)
B.P. : 1651 YAOUNDE Tél : +237 230 45 44 /230 35 08
Fax +237 230 33 95

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

COCOA DEVELOPMENT CORPORATION
(SODECAO)
P.O. Box. : 1651 YAOUNDE Tél : +237 230 45 44 /230 35 08
Fax +237 230 33 95

TENDER'S BOARD

DEMANDE DE COTATION

N°002./DC/SODECAO/CIPM/2024 DU 19 JUILLET 2024 POUR LA FOURNITURE DES APPAREILS
DE TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE A LA SOCIETE D1E DEVELOPPEMENT DU CACAO
(SODECAO).

FINANCEMENT : BIP MINADER EXERCICE 2024

IMPUTATION BUDGETAIRE : Poste 244101

DOSSIER DE CONSULTATION

SOMMAIRE

PIECE N°0 : AVIS DE CONSULTATION.....

PIECE N°1 : LETTRE D'INVITATION A SOUMISSIONNER.....

PIECE N°2 : REGLEMENT DE CONSULTATION.....

2.1 – LE DOSSIER DE CONSULTATION

2.2 – PREPARATION DES OFFRES

2.3 – DEPOT DES OFFRES

2.4 – OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES

2.5 – ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE

PIECES N°3 : JUSTIFICATIF DES ETUDES PREALABLES

PIECES N°4 : MODELES D'ANNEXES.....

3.1 – LETTRE DE SOUMISSION

3.2 - DESCRIPTION TECHNIQUE DES PRESTATIONS

3.3- CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

3.4 – CADRE DU DEVIS ESTIMATIF, DESCRIPTIF ET QUANTITATIF

3.5 – TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES

PIECE N°5 : PROJET DE LETTRE-COMMANDE

TITRE I - CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

CHAPITRE I : GENERALITES

CHAPITRE II : EXECUTION DE LA LETTRE –COMMANDÉ

CHAPITRE III : CLAUSES FINANCIERES

CHAPITRE IV : DISPOSITIONS DIVERSES

TITRE II- SPECIFICATIONS TECHNIQUES

TITRE III- BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

TITRE IV- DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF

PIECES N°6 : LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET ORGANISMES FINANCIERS AUTORISES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS.....

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO
(SODECAO)
B.P. : 1651 YAOUNDE Tél : +237 230 45 44 /230 35 08
Fax +237 230 33 95

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

COCOA DEVELOPMENT CORPORATION
(SODECAO)
P.O. Box. : 1651 YAOUNDE Tél : +237 230 45 44 /230 35 08
Fax +237 230 33 95

TENDER'S BOARD

DEMANDE DE COTATION

N°002/DC/SODECAO/CIPM/2024 DU 19 JUILLET 2024 POUR LA FOURNITURE DES APPAREILS DE TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO).

FINANCEMENT : BIP MINADER EXERCICE 2024

IMPUTATION BUDGETAIRE : Poste 244101

DOSSIER DE CONSULTATION

PIECE N° 0 : AVIS DE CONSULTATION



AVIS DE CONSULTATION N°00.2/AC/SODECAO/CIPM/2024 DU 19 JUILLET 2024 POUR LA FOURNITURE DES APPAREILS DE TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO).

I. **Objet** : Consultation N°002/DC/SODECAO/CIPM/2024 du 19 juillet 2024 pour la fourniture des appareils de traitement phytosanitaire à la Société de Développement du Cacao (SODECAO).

II. **Consistance de la prestation**

La consistance de la prestation comprend : l'acquisition des appareils de traitement phytosanitaire, le transport, la livraison.

III. **Participation et origine**

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun.

IV. **Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue de cette consultation est estimé à trente un millions deux cent quatre-vingt-neuf mille huit cent dix-sept (31 289 817) F CFA/TTC.

V. **Financement**

Le financement de la présente consultation sera assuré par le BIP MINADER, exercice 2024 (imputation budgétaire : poste 244101).

VI. **Caution de soumission**

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et s'élevant à quatre cent mille (400.000) FCFA. La caution devra être timbrée, acquittée et éventuellement accompagnée du récépissé de consignation délivrée par la caisse des Dépôts et Consignation (CDEC).

Les pièces administratives requises doivent dater de moins de trois (03) mois en ce qui concerne l'attestation d'immatriculation, le registre de commerce, le certificat de non faillite, l'attestation de conformité fiscale et l'attestation de domiciliation bancaire ; et avoir été produites postérieurement à la date de signature du présent Avis de Consultation pour ce qui est de l'attestation de la CNPS, de la quittance d'achat du Dossier de Consultation, de la caution de soumission et de l'attestation de non-exclusion de l'ARMP.

VII. **Consultation et Acquisition du Dossier**

Le Dossier de Consultation peut être consulté et retiré auprès du Service des Marchés de la SODECAO, Bâtiment SDAA, porte 17, Tél : 222 30 45 44 contre présentation d'un reçu de versement au compte spécial CAS-ARMP n°335988 de la somme de soixante mille (60 000) francs CFA délivré par la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

VIII. **Dépôt des Offres**

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir ou être déposée, accompagnée des échantillons exigés contre récépissé de soumission à la SODECAO, au plus tard le **19 AOÛT 2024 à 9 H 00**, heure locale et porter la mention :

« CONSULTATION N°00.../DC/SODECAO/CIPM/2024 DU 19 JUILLET 2024 POUR LA FOURNITURE DES APPAREILS DE TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO). »

IX. Ouverture des Plis

Les Offres seront dépouillées **le 19 Août 2024 à 10 heures** en la Salle des Actes de la SODECAO.

Les Offres devront être chiffrées HTVA et TTC, et accompagnées du modèle de soumission signé.

X. Délai et lieu de livraison

a) Délai de livraison

Le délai de livraison est de deux (02) mois maximum

b) Lieu de livraison

La Fourniture des appareils de traitement phytosanitaire s'effectuera au siège de la SODECAO à Yaoundé

XI. Evaluation des Offres

11.1 Offre administrative

1. Absence ou non-conformité de la caution de soumission;
2. fausse déclaration, substitution ou falsification d'une pièce administrative;
3. non-conformité d'une pièce du dossier administratif non régularisée après le délai réglementaire ;
4. Absence de l'agrément de distributeur des produits phytosanitaires ;
5. Absence des arrêtés d'homologation ;
6. Absence des certificats d'origine du fabricant ;
7. Offres produites en nombre insuffisant ou absence de l'original de l'offre.

11.2 Offre technique et financière :

- | | |
|---|---|
| 1. chiffre d'affaires des 3 derniers exercices budgétaires $\geq 100.000.000$ de Francs CFA | Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> |
| 2. accès à la ligne de crédit de vingt millions (20.000.000) de Francs CFA | Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> |
| 3. délai de livraison inférieur ou égal à deux (02) mois | Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> |
| 4. références des prestations similaires ≥ 1 marché similaire (première et dernière page)
assorti du procès-verbal de réception certifiant la bonne exécution de ce marché. | Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> |
| 5. disponibilité d'un stock suffisant d'appareils de traitement phytosanitaires | Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> |
| 6. conformité de la fourniture aux spécifications techniques | Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> |

XII. Attribution de Lettre-Commande

La Commission interne de Passation des Marchés proposera à l'Autorité Contractante l'attribution de la Lettre-Commande au Soumissionnaire remplissant les capacités techniques et ayant l'offre financière évaluée la moins disante et réaliste.

Yaoundé, le 19 juillet 2024

**LE DIRECTEUR GENERAL,
Autorité contractante
EKO'O AKOUAFANE Jean Claude**

Ampliations:

- ARMP
- S/CIPM
- Archives/Chrono



CONSULTATION NOTICE N°002 /AC/SODECAO/CIPM/2024 OF 19th JULY 2024 FOR THE SUPPLY OF PHYTOSANITARY TREATMENT EQUIPMENT TO THE COCOA DEVELOPMENT CORPORATION (SODECAO)

I. Subject: Consultation Notice n°002/DC/SODECAO/CIPM/2024 of 19th July 2024 for the supply of Phytosanitary Treatment Equipment to the Cocoa Development Corporation (SODECAO)

II. Consistency of the supply: The consistency of the service includes: the supply of phytosanitary treatment equipment, transportation and delivery.

III. Participation and origin: Participation in this consultation is open to companies incorporated under Cameroonian law and established in the Republic of Cameroon.

IV. Estimated cost: The estimated cost of the operation stands at thirty-one million, two hundred and eighty-nine thousand, eight hundred and seventeen (31,289,817) FCFA Tax inclusive

V. Funding: The funding of this Consultation Notice will be provided by PIB MINADER, 2024 financial year (budget allocation: 244101)

VI. Bid Bond

To avoid possible rejection, each bidder must include, in his administrative documents, a bid bond worth **four hundred thousand (400,000) CFAF**, issued by a first-rate bank or financial institution approved by the Ministry in charge of Finance and valid for **thirty (30) days after the deadline for the validity of bids**. The deposit must be stamped, paid and possibly accompanied by the deposit receipt issued by CDEC.

The required documents must be dated less than **three (03) months**. These include the tax payer's card, trade registration, certificate of solvency, non-indebtedness and bank attestation and must have been issued after the date of signature of this Consultation Notice for the attestation of registration with the National Social Insurance Fund (CNPS), receipt of purchase of the consultation file, bid bond and attestation of non-exclusion from the Public Contracts Regulatory Agency.

VII. Consultation and acquisition of consultation file

The consultation file may be obtained at SODECAO's procurement service, SDAA Building, door N0.17, Tel: 222 30 45 44 upon presentation of proof of payment of sixty thousand (60.000) CFA F issued by BICEC after payment into the CAS-ARMP special account N0. 335988 open in all BICEC agencies.

VIII Submission of bids

The bill of entry and quantities of these supplies should be estimated and deposited at the Procurement service latest **19th August 2024 at 9am** in an anonymous, sealed envelope addressed to the General Manager of SODECAO and labeled as follows:

**CONSULTATION NOTICE N°002/AC/SODECAO/CIPM/2024 OF 19th JULY 2024 FOR THE SUPPLY OF PHYTOSANITARY TREATMENT EQUIPMENT TO THE COCOA DEVELOPMENT CORPORATION (SODECAO)
“TO BE OPENED ONLY DURING THE BID-OPENING SESSION”.**

IX. Opening of bids

Bids shall be received on the **19th August 2024 at 10 am** in SODECAO's auditorium.

Bids should be estimated inclusive of all taxes (ATI) and accompanied by the signed model tender.

XI Start, deadline and place of services:

a) Delivery deadline

The delivery deadline shall be two (02) month maximum

b) Place of delivery

The delivery of the phytosanitary treatment equipment shall be done at the SODECAO headquarters in Yaounde

XI. Evaluation criteria

11.1 administrative offer

- 1) absence or non-compliance of the bid bond;
- 2) false declaration, substitution or falsification of administrative document ;
- 3) non-conformity of a document in the administrative file that has not been regularized after the regulatory deadline
- 4) absence of approval to distribute phytosanitary products
- 5) absence of approval orders
- 6) absence of manufacturer's certificates of origin;
- 7) insufficient copies of bids produced or absence of the original of the bid

11.2 Technical and financial offer

- | | |
|--|--|
| 1. turnover for the last 3 financial years \geq 100.000.000 CFAF | Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/> |
| 2. access to credit line or proof of financial standing to the tune of twenty million (20,000;000) CFAF | Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/> |
| 3. delivery deadline less than or equal to two (02) month | Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/> |
| 4. references for similar services \geq 01 similar contract (first and last page) together with the acceptance report certifying proper execution of this contract | Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/> |
| 5. availability of a sufficient stock of phytosanitary treatment equipment | Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/> |
| 6. compliance of the supply with the technical specifications | Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/> |

XII. Procurement Letter

The final evaluation of the bids will be based on the above binary grading system.

The Internal Procurement Commission will propose to the Contracting Authority that the Procurement letter be awarded to the lowest realistic bidder whose tender complies fully with the technical requirements.

Yaounde, the 19th July 2024

**THE GENERAL MANAGER,
Project Owner
EKO'O AKOUAFANE Jean Claude**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO
(SODECAO)
B.P. : 1651 YAOUNDE Tél : +237 230 45 44 /230 35 08
Fax +237 230 33 95

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

COCOA DEVELOPMENT CORPORATION
(SODECAO)
P.O. Box. : 1651 YAOUNDE Tél : +237 230 45 44 /230 35 08
Fax +237 230 33 95

TENDER'S BOARD

DEMANDE DE COTATION

N°002/DC/SODECAO/CIPM/2024 DU 19 JUILLET 2024 POUR LA FOURNITURE DES APPAREILS DE TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO).

FINANCEMENT : BIP MINADER EXERCICE 2024

IMPUTATION BUDGETAIRE : Poste 244101

DOSSIER DE CONSULTATION

PIECE N° 1 LETTRE D'INVITATION A SOUMISSIONNER



LETTRE D'INVITATION A SOUMISSIONNER

- I. **Objet** : Consultation n°002/DC/SODECAO/CIPM/2024 du 19 juillet 2024 pour la fourniture des appareils de traitement phytosanitaires à la Société de Développement du Cacao (SODECAO).

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, la SODECAO envisage de procéder à l'acquisition des fournitures dénommées ci-après :

Désignation	caractéristique	QTE	Livraison	
			Délai	Lieu
Pulvériseur	→pulvérisateur à dos →capacité 16 L →classe A	305		
Atomiseur	→capacité réservoir produit : 14 litres →capacité réservoir carburant : 1,4 litre →puissance moteur : 2,1 KW →type de moteur : monocylindre à 2 temps →Poids à vide : 10kg →Poids avec réservoir plein : 25 Kg →Cylindrée : 66,5 cm ³ →Puissance d'air max (débit d'air max) : 1400 m ³ /h →Vitesse du moteur pendant le fonctionnement : 6700+- 200 tr/min →Vitesse à vide : 2800 +- 200 tr/min →Niveau de puissance sonore (dB) : 110 →Dimension sans tuyau atomisation : H= 730mm ; Larg : 510mm ; Long : 330mm →Ouverture du crible de l'entonnoir filtre : 0,5mm →Buse : standard et à longue portée	29	Deux (02) mois	Siege de la SODECAO

A cet effet, vous trouverez ci-joint le bordereau descriptif et quantitatif des appareils de traitement phytosanitaire que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me retourner au plus tard le **19 août 2024 à 15 heures** sous enveloppe kaki scellée adressée à Monsieur le Directeur Général de la SODECAO, B.P. 1651

Yaoundé, assortie de la mention :

« CONSULTATION N°002/DC/SODECAO/CIPM/2024 DU 19 JUILLET 2024 POUR FOURNITURE DES APPAREILS DE TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO).»
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les Offres seront remises le **19 août 2024 à 09 Heures** et dépouillées le même jour à 10 Heures en la Salle des Actes de la SODECAO.

Votre Offre devra être chiffrée toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé au cas où votre offre serait retenue.

Ces fournitures sont à livrer au siège de la SODECAO à Yaoundé dans un délai de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

**LE DIRECTEUR GENERAL,
Autorité Contractante
EKO'O AKOUAFANE Jean Claude**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO
(SODECAO)

B.P. : 1651 YAOUNDE Tél : +237 230 45 44 /230 35 08
Fax +237 230 33 95

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

COCOA DEVELOPMENT CORPORATION
(SODECAO)

P.O. Box. : 1651 YAOUNDE Tél : +237 230 45 44 /230 35 08
Fax +237 230 33 95

TENDER'S BOARD

DEMANDE DE COTATION

N°002/DC/SODECAO/CIPM/2024 DU 19 JUILLET 2024 POUR LA FOURNITURE DES APPAREILS DE TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO).

FINANCEMENT : BIP MINADER EXERCICE 2024

IMPUTATION BUDGETAIRE : Poste 244101

DOSSIER DE CONSULTATION

PIECE N° 2 : REGLEMENT DE LA CONSULTATION

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO

(SODECAO)

B.P. : 1651 YAOUNDE Tél : +237 230 45 44 /230 35 08
Fax +237 230 33 95

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

COCOA DEVELOPMENT CORPORATION

(SODECAO)

P.O. Box. : 1651 YAOUNDE Tél : +237 230 45 44 /230 35 08
Fax +237 230 33 95

TENDER'S BOARD

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

2.1 LE DOSSIER DE CONSULTATION

Article 1^{er} : - Contenu du Dossier de Consultation

1.1 Le dossier de consultation décrit la fourniture des appareils de traitement phytosanitaires faisant l'objet d'une Lettre-Commande, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions de cette Lettre-Commande.

1.2 Le Dossier de Consultation comprend les documents ci-après :

- a. la lettre d'invitation à soumissionner ;
- b. les spécifications techniques ;
- c. le bordereau descriptif et quantitatif ;
- d. le modèle de soumission ;
- e. le projet de Lettre-Commande ;
- f. le modèle de tableau de comparaison des Offres.

1.3 Le prestataire devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de Consultation.

2.2 PREPARATION DES OFFRES

Article 2 : langue de l'offre

L'Offre ainsi que toute la correspondance constituant l'Offre seront rédigées en français ou en anglais.

Article 3 : documents constitutifs de l'Offre

L'offre présentée par le Cocontractant comprendra les documents suivants dûment remplis :

Enveloppe A - Volume 1. : Dossier administratif

Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :

- acte donnant pouvoir au (x) signataire (s) d'engager avec toutes les conséquences de droit, la (les) société (és) pour laquelle la soumission est présentée le cas échéant (à timbrer);
- déclaration d'intention de soumissionner suivant le modèle ci-joint (à signer et à timbrer) ;
- caution de soumission portant des mentions manuscrites d'un montant égal à quatre cent mille (400.000) F CFA émise par une Banque ou Organisme financier agréé par le Ministère en charge des finances, produite postérieurement à la date de signature du présent Avis d'Appel d'Offres.
- Le dossier fiscal complet contenant les pièces suivantes (copies certifiées) datant de moins de trois (03) mois:
 - ✓ Attestation d'immatriculation timbrée ;
 - ✓ Attestation de conformité fiscale timbrée ;
 - ✓ registre de commerce, timbré ;
 - ✓ attestation de domiciliation bancaire.
 - ✓ plan de localisation, signé sur l'honneur.
- Certificat de non faillite datant de moins de trois (03) mois:

- Les pièces suivantes quant à elles doivent être produites postérieurement à la date de signature du présent Avis d'Appel d'Offres :
 - ✓ l'attestation de la CNPS ;
 - ✓ la quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres;
 - ✓ Certificat de non-exclusion de l'ARMP.

Toute offre non conforme en tous points aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres ne sera pas prise en considération.

a) Enveloppe B : le dossier financier et technique

- description technique de la fourniture à livrer, conforme au Dossier de Consultation ;
- garantie de la fourniture à livrer : six (06) mois après la livraison;
- bordereau des prix unitaires signé et daté ;
- soumission timbrée, datée et signée ;
- devis quantitatif et estimatif ;
- Agrément de distributeur des produits phytosanitaires
- Arrêtés d'homologation
- Certificat d'origine du fabricant
- attestation de surface financière $\geq 20.000.000$ de francs CFA ;
- chiffre d'affaires $\geq 100.000.000$ de Francs CFA sur les trois derniers exercices budgétaires
- délai de livraison inférieur ou égal à un (01) mois signé sur l'honneur
- références des prestations similaires ≥ 1 marché similaire (première et dernière page), assorti du procès-verbal de réception certifiant la bonne exécution de ce marché.
- Attestation sur l'honneur de la disponibilité des appareils des traitements phytosanitaires
- Attestation sur l'honneur de la conformité de la fourniture aux spécifications techniques
- descriptif de la Fourniture et Cahier des clauses administratives particulières paraphés, signés et datés.

NB : tous les documents produits par le Soumissionnaire doivent être signés, datés et estampillés.

Article 4 : Offre

4.1. Le soumissionnaire précisera dans la soumission les propositions intégrant des prix:

- a) Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA),
- b) Toutes Taxes et tous droits de douane (TTC), compris.

4.2. Le soumissionnaire complétera le Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans le dossier de consultation, en indiquant les caractéristiques des fournitures dans la ligne qui lui est réservée, les prix unitaires, le prix total pour chaque article et les délais des fournitures qu'il se propose de livrer en exécution de la Lettre- commande.

Article 5 : Monnaie de l'offre

Les prix seront libellés en FRANCS CFA.

Article 6 : Délai et lieu de livraison

- a) Délai de livraison

Le délai de livraison est deux (02) mois

- b) Lieu de livraison

La livraison des appareils de traitement phytosanitaire s'effectuera au siège de la SODECAO à Yaoundé.

Article 7. : délai de validité des offres

Les offres seront valables pour une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise de celles-ci.

2.3 DEPOTS DES OFFRES

Article 8 : Cachetage et marquage des offres

Le Soumissionnaire placera l'original et six (06) copies des enveloppes **A** et **B** dans une enveloppe **kaki** scellée portant le nom du projet, le titre et le numéro de la consultation tels qu'indiqués dans l'Avis de Consultation.

Article 9 : Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être déposées au Service des Marchés de la SODECAO au plus tard le
..... 2024 à 09 heures, sous enveloppe anonyme scellée, adressée à Monsieur le Directeur Général de la SODECAO, assortie de la mention :

« CONSULTATION N°002/DC/SODECAO/CIPM/2024 DU 19 JUILLET 2024 LA FOURNITURE DES APPAREILS DE TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO). »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2.4 OUVERTURE DES PLIS

Article 10 : Ouverture des plis par la Commission Interne de Passation des Marchés

10.1 La Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Autorité contractante ouvrira les plis le **19 août 2024 à 10 heures**, heure locale en présence du (des) soumissionnaire (s) ou de son ou de leur représentant (s) dûment mandaté (s) s'il (s) le désire (nt), en la salle des Actes.

10.2 La Commission Interne de Passation des Marchés suscitée établira un procès-verbal de séance d'ouverture des plis.

Article 11 : vérification de la conformité et comparaison des offres

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :

- l'examen des pièces administratives ;
- l'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais ;
- la vérification des opérations arithmétiques en utilisant, le cas échéant, les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- l'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres.

La Commission Interne proposera à l'Autorité Contractante l'attribution de la Lettre-Commande au Soumissionnaire remplissant les spécifications techniques et ayant l'offre financière évaluée la moins disante et réaliste.

Article 12 : Evaluation des Offres

12.1 Offre administrative :

1. absence ou non-conformité de la caution de soumission;
2. fausse déclaration, substitution ou falsification d'une pièce administrative;
3. non-conformité d'une pièce du dossier administratif non régularisée après le délai réglementaire.
4. Absence de l'agrément de distributeur des produits phytosanitaires ;
5. Absence des arrêtés d'homologation ;
6. Absence des certificats d'origine du fabricant
7. Offres produites en nombre insuffisant ou absence de l'original de l'offre.

12.2 Offre technique et financière :

- | | |
|---|---|
| 1. chiffre d'affaires des 3 derniers exercices budgétaires $\geq 100.000.000$ de francs CFA | Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> |
| 2. accès à la ligne de crédit d'un montant de vingt millions (20.000.000) de francs CFA | Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> |
| 3. délai de livraison inférieur ou égal à deux (02) mois | Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> |
| 4. références des prestations similaires ≥ 1 marché similaire (première et dernière page)
assorti du procès-verbal de réception certifiant la bonne exécution de ce marché. | Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> |
| 5. disponibilité d'un stock suffisant d'appareils de traitement phytosanitaires | Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> |
| 6. conformité de la fourniture aux spécifications techniques | Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> |

2.5 ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE

Article 13 : Attribution de la Lettre-Commande

La Commission interne proposera à l'Autorité Contractante l'attribution de la Lettre-Commande au Soumissionnaire remplissant les capacités techniques et ayant l'offre financière évaluée la moins disante et réaliste.

Article 14 : Notification de l'attribution de la Lettre-Commande

L'Autorité contractante décidera de l'attribution et publiera le résultat de l'Avis de Consultation dans le Journal des Marchés, par voie de presse et/ou par voie d'affichage en communiquant :

- le nom de l'attributaire,
- l'objet de la consultation,
- le montant de la Lettre-Commande,
- le délai de livraison.

Article 15 : Signature de la Lettre-Commande

Dans les cinq (05) jours suivant l'attribution, la Lettre-Commande sera signée par l'Autorité contractante et sera notifiée au Cocontractant qui se chargera de l'enregistrer selon la procédure en vigueur.

Article 16 : Corruption et manœuvres frauduleuses

Les Présidents, les Membres de la Commission Interne et les Cocontractants doivent observer en tout temps, les règles d'éthiques professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessus sont définies de la façon suivante :

- a. « corruption » tout comportement qui consiste à offrir, donner, solliciter ou accepter un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'une Lettre-Commande ;
- b. « corruption » fournir, solliciter ou accepter plusieurs cotations émises par le même Prestataire sous des noms des sociétés différentes et/ou sur des numéros d'enregistrement différents ;
- c. « manœuvres frauduleuses » action de déformer ou dénaturer des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'une Lettre-Commande de manière préjudiciable au Maître d'Ouvrage ;

« manœuvres frauduleuses » comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l'offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver ainsi le Maître d'Ouvrage des avantages de cette dernière.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO
(SODECAO)
B.P. : 1651 YAOUNDE Tél : +237 230 45 44 /230 35 08
Fax +237 230 33 95

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

COCOA DEVELOPMENT CORPORATION
(SODECAO)
P.O. Box. : 1651 YAOUNDE Tél : +237 230 45 44 /230 35 08
Fax +237 230 33 95

TENDER'S BOARD

DEMANDE DE COTATION

N°002/DC/SODECAO/CIPM/2024 DU 19 JUILLET 2024 POUR LA FOURNITURE DES APPAREILS DE TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO).

FINANCEMENT : BIP MINADER EXERCICE 2024

IMPUTATION BUDGETAIRE : Poste 244101

DOSSIER DE CONSULTATION

PIECE N° 3 : JUSTIFICATIF DES ETUDES PREALABLES

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO
(SODECAO)
B.P. : 1651 YAOUNDE Tél : +237 230 45 44 /230 35 08
Fax +237 230 33 95

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

COCOA DEVELOPMENT CORPORATION
(SODECAO)
P.O. Box. : 1651 YAOUNDE Tél : +237 230 45 44 /230 35 08
Fax +237 230 33 95

TENDER'S BOARD

DEMANDE DE COTATION

N°002/DC/SODECAO/CIPM/2024 DU 19 JUILLET 2024 POUR LA FOURNITURE DES APPAREILS DE TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO).

FINANCEMENT : BIP MINADER EXERCICE 2024

IMPUTATION BUDGETAIRE : Poste 244101

DOSSIER DE CONSULTATION

PIECE N° 4 MODELE D'ANNEXES

SOMMAIRE

3-1 : LETTRE DE SOUMISSION

3-2 : DESCRIPTION TECHNIQUE DE LA FOURNITURE

3-3 : BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

3-4 : CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

3-5 : TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES



3.1 LETTRE DE SOUMISSION

Date:

Consultation N°002/DC/SODECAO/CIPM/2024 du 19 juillet 2024

A Monsieur le Directeur Général de la SODECAO

Monsieur le Directeur Général,

Après avoir examiné le Dossier de consultation dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous soussignés, _____ Directeur/Directeur Général de l'entreprise _____ B.P _____
Tél. _____ Offrons de fournir et de livrer _____

conformément à la demande de consultation et pour la somme de _____ F CFA (en chiffres et en lettres) Hors Taxe sur la valeur ajoutée et _____ FCFA (en chiffres et en lettres) Toutes Taxes Comprises.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les fournitures selon les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif et Quantitatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans l'avis de consultation ; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce que la Lettre-Commande en bonne et due forme soit signée, la présente Offre, complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution de cette Lettre-Commande, constituera une Lettre- Commande nous obligeant réciproquement.

Le

Signature.....

Nom et Qualité du signataire
pour le compte du Candidat.

Le

Signature ..
(Nom et qualité du signataire pour le compte du Candidat)



**CONSULTATION N°002/DC/SODECAO/CIPM /2024 DU 19 JUILLET 2024
POUR LA FOURNITURE DES APPAREILS DE TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE.**

Date limite de remise des Offres le 19 août 2024 à 09 heures.

3.2 DESCRIPTION TECHNIQUE DE LA FOURNITURE

Désignation	caractéristique	QTE	Livraison	
Pulvérisateur	<ul style="list-style-type: none"> →pulvérisateur à dos → capacité 16 L → classe A 	305	Délai	Lieu
Atomiseur	<ul style="list-style-type: none"> → capacité réservoir produit : 14 litres →capacité réservoir carburant : 1,4 litre →puissance moteur : 2,1 KW →type de moteur : monocylindre à 2 temps →Poids à vide : 10kg →Poids avec réservoir plein : 25 Kg →Cylindrée : 66,5 cm³ →Puissance d'air max (débit d'air max) : 1400 m³/h →Vitesse du moteur pendant le fonctionnement : 6700+- 200 tr/min →Vitesse à vide : 2800 +- 200 tr/min →Niveau de puissance sonore (dB) : 110 →Dimension sans tuyau atomisation : H= 730mm ; Larg : 510mm ; Long : 330mm →Ouverture du crible de l'entonnoir filtre : 0,5mm →Buse : standard et à longue portée 	29	Deux (02) mois	Siège de la SODECAO

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO
(SODECAO)
B.P. : 1651 YAOUNDE Tél : +237 230 45 44 /230 35 08
Fax +237 230 33 95

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

COCOA DEVELOPMENT CORPORATION
(SODECAO)
P.O. Box. : 1651 YAOUNDE Tél : +237 230 45 44 /230 35 08
Fax +237 230 33 95

TENDER'S BOARD

CONSULTATION N°002/DC/SODECAO/CIPM /2024 DU 19 JUILLET 2024 POUR LA FOURNITURE DES APPAREILS DE TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO).

Date limite de remise des Offres le 19 août 2024 à 09 heures.

3.3. BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

N°	Libellé ou désignation Prix unitaire en toutes lettres hors T.V.A	Unité	Prix unitaire en lettres HTVA	Prix en chiffres HTVA
01	Pulvérisateur	U		
02	Atomiseur	U		

Nom du Soumissionnaire

Signature

Date

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO
(SODECAO)
B.P. : 1651 YAOUNDE Tél : +237 230 45 44 /230 35 08
Fax +237 230 33 95



COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

COCOA DEVELOPMENT CORPORATION
(SODECAO)
P.O. Box. : 1651 YAOUNDE Tél : +237 230 45 44 /230 35 08
Fax +237 230 33 95

TENDER'S BOARD

**CONSULTATION N°002/DC/SODECAO/CIPM/2024 DU 19 JUILLET 2024
POUR LA FOURNITURE DES APPAREILS DE TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE A LA SOCIETE
DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO).**

3.4. CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

N°	Libellé	Unité	Quantité	Prix unitaire	Prix Total
01	Pulvérisateur	u	305		
02	Atomiseur	u	29		
TOTAL GENERAL HORS TAXE					
TVA (19,25%)					
IR (2,2 ou 5,5%)					
NET A MANDATER					
TOTAL TTC					



**CONSULTATION N°002/DC/SODECAO/CIPM/2024 DU 19 JUILLET 2024
POUR LA FOURNITURE DES APPAREILS DE TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE A LA SOCIETE
DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO).**

3.5. CADRE DU SOUS DETAIL DES PRIX UNITAIRES

N°	Désignation	Coût d'achat	Transport	Coût commande	Frais de livraison	Marge	Prix unitaire HTVA

Nom du Soumissionnaire

Signature

Date

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO
(SODECAO)
B.P. : 1651 YAOUNDE Tél : +237 230 45 44 /230 35 08
Fax +237 230 33 95



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

COCOA DEVELOPMENT CORPORATION
(SODECAO)
P.O. Box. : 1651 YAOUNDE Tél : +237 230 45 44 /230 35 08
Fax +237 230 33 95

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

TENDER'S BOARD

**FOURNITURE DES APPAREILS DE TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE A LA SOCIETE DE
DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO).**

3.5 TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES

Nº	Nom des soumissionnaires	Adresses	Conformité des pièces administratives		Conformité de l'offre technique		Livraison		Prix Total TTC	Observations
			Oui	Non	Oui	Non	Délai	Lieu		
1.										
2.										
3.										
4.										

MEMBRES DE LA COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

NOM

FONCTION

SIGNATURE

REPUBLIC OF CAMEROON
Paix – Travail – Patrie

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO
(SODECAO)
B.P. : 1651 YAOUNDE Tél : +237 230 45 44 /230 35 08
Fax +237 230 33 95

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

COCOA DEVELOPMENT CORPORATION
(SODECAO)
P.O. Box. : 1651 YAOUNDE Tél : +237 230 45 44 /230 35 08
Fax +237 230 33 95

TENDER'S BOARD

DEMANDE DE COTATION

N°002./DC/SODECAO/CIPM/2024 DU 19 JUILLET 2024 POUR LA FOURNITURE DES APPAREILS
DE TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO
(SODECAO).

FINANCEMENT : BIP MINADER EXERCICE 2024

IMPUTATION BUDGETAIRE : Poste 244101

DOSSIER DE CONSULTATION

PIECE N° 5 : PROJET DE LETTRE-COMMANDE

REPUBLIC DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO
SODECAO
B.P. : 1651 YAOUNDE Tél : +237 230 45 44 /230 35 08
Fax +237 230 33 95

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

COCOA DEVELOPMENT CORPORATION
SODECAO
P.O. Box. : 1651 YAOUNDE Tél : +237 230 45 44 /230 35 08
Fax +237 230 33 95

TENDER'S BOARD

LETTRE-COMMANDE N°00..... /LC/SODECAO/CIPM/2024 DU

PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION N°002/DC/SODECAO/CIPM/2024 DU 19 JUILLET 2024 POUR LA FOURNITURES DES APPAREILS DE TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO).

TITULAIRE DE LA LETTRE-COMMANDE:

ADRESSES : B.P :

TEL :

E-MAIL :

CARTE DE CONTRIBUABLE:.....

COMPTE BANCAIRE N° :

OBJET : POUR LA FOURNITURES DES APPAREILS DE TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO).

LIEU DE LIVRAISON : SODECAO-SIEGE YAOUNDE

DELAI DE LIVRAISON : DEUX (02) MOIS MAXIMUM

	Montant
Montant HT	
TVA (19,25 %)	
AIR (2,2% ou 5,5%)	
TTC	
NAP (HT- AIR)	

FINANCEMENT : BIP/MINADER EXERCICE 2024

IMPUTATION BUDGETAIRE : POSTE 244101

SOUSCRITE LE :

SIGNEE LE :

NOTIFIEE LE :

ENREGISTREE LE :

ENTRE : LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO,

Représentée par : SON DIRECTEUR GENERAL,

Ci-après désigné :

« L'AUTORITE CONTRACTANTE »

D'UNE PART :

ET

LA SOCIETE :

ADRESSE : B.P.

TEL :

Représentés par son Directeur

Ci-après désigné :

« LE COCONTRACTANT »

D'AUTRE PART,

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

SOMMAIRE

TITRE I : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

CHAPITRE I : GENERALITES

ARTICLE 1^{er} : OBJET DE LA LETTRE-COMMANDE

ARTICLE 2 : PROCEDURE DE PASSATION DE LA LETTRE-COMMANDE

ARTICLE 3 : DEFINITIONS ET ATTRIBUTION

ARTICLE 4 : PIECES CONSTITUTIVES DE LA LETTRE-COMMANDE

ARTICLE 5 : TEXTES GENERAUX APPLICABLES A LA PRESENTE LETTRE-COMMANDE

ARTICLE 6 : DELAI ET LIEU DE LIVRAISON

ARTICLE 7 : ELECTION DE DOMICILE

CHAPITRE II : EXECUTION DE LA LETTRE-COMMANDE

ARTICLE 8 : ROLE ET RESPONSABILITE DU PRESTATAIRE

ARTICLE 9 : CONSISTANCE DE LA PRESTATION

ARTICLE 10 : DESCRIPTION DES FOURNITURES

ARTICLE 11 : INFORMATION ET DOCUMENTS A FOURNIR

ARTICLE 12 : RECEPTION DES FOURNITURES

ARTICLE 13 : GARANTIE

ARTICLE 14 : ASSURANCE ET TRANSPORT

CHAPITRE III : DISPOSITIONS FINANCIERES

ARTICLE 15 : GENERALITES - PRIX

ARTICLE 16 : MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE

ARTICLE 17 : MODALITES DE PAIEMENT

ARTICLE 18 : DOMICILIATION BANCAIRE

ARTICLE 19 : PENALITES DE RETARD

ARTICLE 20 : REGIME FISCAL

ARTICLE 21 : TIMBRES ET ENREGISTREMENT

CHAPITRE IV : DISPOSITIONS DIVERSES

ARTICLE 22 : EDITION ET DIFFUSION DE LA LETTRE-COMMANDE

ARTICLE 23 : DIFFERENDS OU LITIGES

ARTICLE 24 : RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE

ARTICLE 25 : VALIDITE ET ENTREE EN VIGUEUR DE LA LETTRE-COMMANDE

TITRE II : DESCRIPTIF DE LA FOURNITURE

TITRE III : BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

TITRE IV : DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF

TITRE I : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

CHAPITRE I : GENERALITES

Article 1^{er} : Objet de la Lettre-Commande

La présente Lettre-Commande a pour objet la fourniture des appareils de traitement phytosanitaire à la SODECAO. La description de la fourniture est indiquée à l'article 10 ci-après.

Article 2 : Procédure de passation de la Lettre-Commande

La Présente Lettre-Commande est passée suivant la procédure de Demande de Cotation.

Article 3 : Définitions et attributions

3.1. Définitions générales

- L'Autorité Contractante/Maître d'Ouvrage est **le Directeur général de la SODECAO**. A ce titre, il est le signataire du Marché et en assure le bon déroulement ;
- Le Chef Service du Marché est **le Chargé d'Etudes N°1** à la Direction Générale. Il veille au respect des clauses administratives, techniques et financières, et des délais contractuels ;
- L'Ingénieur du Marché est le Sous-Directeur de la qualité totale et de l'appui aux organisations professionnelles agricoles à la **DAC**. Il est accrédité par l'Autorité Contractante pour le suivi de l'exécution du Marché ;
- Le Cocontractant du Marché est
- L'Autorité chargée du contrôle externe de l'exécution des marchés publics est **le Ministère des Marchés Publics**

3.2. Nantissement

- L'Autorité chargée de l'ordonnancement est **le Directeur général de la SODECAO**;
- L'Autorité chargée de la liquidation des dépenses est **le Directeur général de la SODECAO**;
- L'Organisme ou le Responsable chargé du paiement est **l'Agent comptable SODECAO**;
- les Responsables compétents pour fournir les renseignements au titre de l'exécution du présent Marché sont **le Chef de Service du Marché et l'Ingénieur du Marché**.

Article 4 : Pièces constitutives de la Lettre-Commande

Les pièces contractuelles constitutives de la présente Lettre-Commande sont par ordre de priorité :

- le présent Cahier des Clauses Administratives Particulières.
- la soumission du Fournisseur et ses propositions dans toutes les dispositions non contraires à la description de la fourniture et des Clauses Administratives Particulières ci-dessus citées ;
- le bordereau des prix unitaires ;
- le devis quantitatif et estimatif.

Article 5 : textes généraux applicables

La présente Lettre-Commande est soumise aux textes généraux ci-après :

1. La loi n° 2017/ du 10 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;
2. La loi n° 2018/12 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et les autres Entités publiques ;
3. La loi n° 2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024;
4. Le code général des Impôts du Cameroun, mis à jour le 1er janvier 2024, actualisé des dispositions de la loi n° 2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
5. Le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le décret n°2012/076 du 08/03/2012;
6. Le décret N°2003/651/PM du 16 avril 2003 définissant les modalités de mise en œuvre du régime fiscal des Marchés Publics ;

7. Le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
8. Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
9. La circulaire N°000000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2024 ;
10. La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
11. d'autres textes spécifiques au domaine concerné par le Marché.

Article 6 : Délai et lieu de livraison de la Lettre-Commande

Le délai de livraison des fournitures de bureau et des produits d'entretien est fixé à deux (02) mois à compter, de la date de notification de l'Ordre de Service de livrer la fourniture, objet de la présente Lettre-Commande.

La livraison s'effectuera au siège de la SODECAO à Yaoundé.

ARTICLE 7 : Election de domicile

Pour l'exécution des prestations de la présente Lettre-Commande, la SODECAO fait élection de domicile à Yaoundé B.P. 1651 Tél. : 222.30.45.44.

Le Cocontractant fait élection de domicile à ; BP Tél

CHAPITRE II : EXECUTION DE LA LETTRE-COMMANDE

Article 8 : Rôle et responsabilité du Cocontractant

Le Cocontractant a pour mission d'assurer la fourniture des appareils de traitement phyto sanitaires tels que décrits dans les spécifications techniques, sous le contrôle de l'Autorité Contractante ou de l'Ingénieur, en se conformant à la présente Lettre-Commande.

Article 9 : Consistance de la prestation

La consistance de la prestation comprend : l'acquisition des appareils de traitement phytosanitaires, le transport, la livraison et la manutention.

Article 10 : description de la fourniture

La prestation comprend la fourniture de :

Désignation	caractéristique	QTE	Livraison	
Pulvérisateur	→pulvérisateur à dos → capacité 16 L → classe A	305	Délai	Lieu
Atomiseur	→ capacité réservoir produit : 14 litres →capacité réservoir carburant : 1,4 litre →puissance moteur : 2,1 KW →type de moteur : monocylindre à 2 temps →Poids à vide : 10kg →Poids avec réservoir plein : 25 Kg →Cylindrée : 66,5 cm ³ →Puissance d'air max (débit d'air max) : 1400 m ³ /h →Vitesse du moteur pendant le fonctionnement : 6700+- 200 tr/min →Vitesse à vide : 2800 +- 200 tr/min →Niveau de puissance sonore (dB) : 110 →Dimension sans tuyau atomisation : H= 730mm ; Larg : 510mm ; Long : 330mm →Ouverture du crible de l'entonnoir filtre : 0,5mm →Buse : standard et à longue portée	29	Deux (02) mois	Siège de la SODECAO

Article 11 : informations et documents à fournir par le fournisseur

Le Cocontractant devra, dans un délai de dix (10) jours au moins avant la réception provisoire, transmettre à l'Autorité contractant les documents suivants :

1. copie de la facture décrivant la fourniture indiquant la quantité, ses prix et le montant total ;
2. notification de la livraison ;

Article 12 : réception des fournitures

La Commission de réception sera composée des membres suivants:

1. **Président** : l'Autorité Contractante ou son Représentant;
2. **Membres** : le Chargé d'Etudes N°1 à la Direction Générale, **Chef de Service du Marché**;
le Directeur des Pistes et Aménagements Agricoles;
le Chef Service des Marchés de la SODECAO
le Comptable–Matières de la SODECAO ;
3. **Observateur** : le Représentant du Ministère des Marchés Publics
4. **Invité** : le Cocontractant
5. **Rapporteur** : le Sous-Directeur de la Qualité Totale, **Ingénieur du Marché**.

Les membres de la Commission de réception sont convoqués au moins dix (10) jours avant la date de réception. Le Cocontractant est convoqué à la réception par courrier au moins sept jours avant la date de la réception. Il est tenu d'y assister ou de s'y faire représenter.

Il assiste à la réception en qualité d'observateur. Son absence équivaut à l'acceptation sans réserve des conclusions de la commission de réception.

La visite de réception provisoire fera l'objet du procès-verbal de réception provisoire signé sur le champ par tous les membres de la commission.

12.2. Réception définitive

- a. la réception définitive s'effectuera dans un délai maximal de quinze (15) jours à compter de l'expiration du délai de garantie ;
- b. la procédure de réception définitif est la même que celle de la réception provisoire ;

la réception définitive marque la fin du marché et libère le fournisseur et le maître d'ouvrage de toutes obligations. La signature contradictoire du décompte Général et définitif par le maître d'ouvrage et le fournisseur clôt définitivement le marché.

Article 13 : Garantie et Cautions

Les garanties commerciales habituelles visées aux clauses générales et résultantes d'une défectuosité ou d'une altération précoces du matériel sont à la charge du fournisseur. Elle est égale à six (06) mois.

13.2. Cautionnement définitif

Le cautionnement définitif est fixé un million (1 000 000) de F CFA. La caution devra être timbrée, acquittée et éventuellement accompagnée du récépissé de consignation délivrée par la caisse des Dépôts et Consignation (CDEC).

Il est constitué et transmis au chef du service du Marché dans un délai maximum de vingt (20) jours à compter de la date de notification de la Lettre-Commande.

Le cautionnement sera restitué, ou la garantie libérée, dans un délai d'un mois suivant la date de réception provisoire à la suite d'une main levée délivrée par le Maitre d'Ouvrage après demande du Cocontractant.

13.3. Retenue de garantie

La retenue de garantie est fixée à 10% max du montant TTC du Marché.

La restitution de la retenue de garantie ou du cautionnement sera effectuée dans un délai de six (06) mois après la réception définitive sur main levée délivrée par l'Autorité Contractante après demande du Cocontractant.

Article 14 : Assurance et transport

Les risques de toutes natures pendant le transport jusqu'au lieu de livraison sont imputables au Cocontractant.

CHAPITRE III : DISPOSITIONS FINANCIERES

Article 15 : Généralités – Prix

Le Co-contractant est réputé avoir une parfaite connaissance de toutes les suggestions imposées pour l'exécution des prestations et de toutes les conditions susceptibles d'influer sur cette exécution.

Les prix de la présente Lettre-Commande sont fermes et non révisables sauf cas de force majeure. Ils sont entendus toutes taxes comprises.

Article 16 : Montant de La Lettre-C

Le montant de la Lettre-Commande est calculé dans les conditions prévues à l'article 19 du CCAG. Il résulte de l'application au montant hors TVA, du taux de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et du rabais éventuellement consenti par le Cocontractant.

	Montant
Montant HT	
TVA (19,25 %)	
AIR (2,2% ou 5,5%)	
TTC	
NAP (HT- AIR)	

Article 17 : Modalités De Paiement

17.1 le Cocontractant est rémunéré sur présentation des factures après réception de la fourniture ;

17.2 l'Autorité contractante se libérera des sommes dues par virement dans le compte n°ouvert au nom du Cocontractant à la banque

17.3 l'Autorité en charge des Marchés publics reçoit une copie des décomptes provisoires et vise le décompte définitif sur les Marchés des travaux ou la dernière facture pour les autres types de prestation.

Article 18 : Domiciliation Bancaire

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre de l'exécution de la présente lettre-commande par virement au compte bancaire N°ouvert auprès de la (Nom de la Banque)au nom du Co-contractant

Article 19 : Pénalités

Si le Co-contractant n'était pas en mesure de respecter le délai de livraison même si une livraison partielle a été effectuée dans les délais, ce dernier se verra appliquer les pénalités suivantes :

A. Pénalités de retard

- 1/2000ème du montant total de la Lettre-Commande par jour calendaire de retard jusqu'au 30ème jour ;
- 1/1000ème du montant de la Lettre-Commande par jour calendaire de retard au-delà du 30ème jour.

B. Pénalités spécifiques

Indépendamment des pénalités pour dépassement du délai contractuel, le cocontractant est passible des pénalités particulières suivantes pour inobservation des dispositions du contrat, notamment :

1. remise tardive du cautionnement définitif, 20.000 F CFA/ jour de retard mais avec un plafond de 200 000 F CFA ;

Le montant cumulé des pénalités de retard est limité à dix pour cent (10%) du montant TTC du Marché de base.

Article 20 : Régime Fiscal

La fiscalité applicable au présent marché comporte notamment :

- des impôts et taxes relatifs aux bénéfices industriels et commerciaux, y compris l'AIR qui constitue un précompte sur l'impôt des sociétés ;
- des droits d'enregistrement calculés conformément aux stipulations du code des impôts.

Les prix TTC s'entendent TVA incluse.

Article 21 : Timbres Et Enregistrement

- Sept (7) exemplaires originaux de la présente Lettre-Commande sont à timbrer et à enregistrer par les soins du Cocontractant et à ses frais, conformément à la réglementation en vigueur.
- A l'issue de cette formalité, le Cocontractant remettra au Chef du Service des Marchés de la SODECAO cinq (05) exemplaires de la Lettre-Commande.

CHAPITRE IV : DISPOSITIONS DIVERSES

Article 22 : Edition et diffusion de la Lettre-Commande

Quinze (15) exemplaires de la présente Lettre-Commande sont édités par les soins de l'Autorité Contractante.

Article 23 : Différends ou Litiges

Les différends ou litiges nés de l'exécution du présent Marché peuvent faire l'objet d'un règlement à l'amiable. Lorsqu'aucune solution amiable ne peut être apportée au différend, celui-ci est porté devant la juridiction camerounaise compétente, sous réserve des dispositions suivantes:

- tout différend entre le Cocontractant et l'Autorité Contractante doit faire l'objet, de la part du Cocontractant, d'un mémoire de réclamation.
- l'Autorité Contractante dispose d'un délai de quinze jours, à compter de la réception du mémoire de réclamation, pour notifier sa décision. L'absence de notification de décision dans ce délai vaut rejet de la réclamation.

Article 24 : Résiliation de la Lettre-Commande

La Lettre-Commande peut être résiliée, comme prévu au Titre V, section II, sous-section I du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 et aux conditions stipulées aux articles 74, 75 et 76 du CCAG, notamment dans l'un des cas suivants:

- retard de plus de quinze (15) jours calendaires dans l'exécution de l'Ordre de service.
- refus de reprise de la fourniture non conforme.

Article 25 : Validité et entrée en vigueur de la Lettre-Commande

La présente Lettre-Commande est valide à compter de la date de sa signature par l'Autorité Contractante, et entre en vigueur dès la notification de l'ordre de service au Prestataire.

TITRE II : DESCRIPTION TECHNIQUE DE LA FOURNITURE

TITRE III : CADRE DE BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

TITRE IV : CADRE DU DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF

.....
.....
.....
.....

PAGE.....ET DERNIERE DE LA LETTRE-COMMANDE N°00...../LC/SODECAO/CIPM/2024 DU.....
PASSEE APRES CONSULTATION AVEC LA SOCIETE POUR LA FOURNITURE DES
APPAREILS DE TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO).

MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE : (En chiffres) FCFA/ TTC

DELAI DE LIVRAISON DE LA LETTRE-COMMANDE : DEUX (02) MOIS MAXIMUM

LUE ET ACCEPTEE PAR LE COCONTRACTANT

Yaoundé, le _____

SIGNEE PAR LE MAITRE D'OUVRAGE

Yaoundé, le _____

ENREGISTREMENT

Yaoundé, le _____

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO
(SODECAO)
B.P. : 1651 YAOUNDE Tél : +237 230 45 44 /230 35 08
Fax +237 230 33 95

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

COCOA DEVELOPMENT CORPORATION
(SODECAO)
P.O. Box. : 1651 YAOUNDE Tél : +237 230 45 44 /230 35 08
Fax +237 230 33 95

TENDER'S BOARD

DEMANDE DE COTATION

N°002./DC/SODECAO/CIPM/2024 DU 19 JUILLET 2024 POUR LA FOURNITURE DES APPAREILS
DE TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO
(SODECAO).

FINANCEMENT : BIP MINADER EXERCICE 2024

IMPUTATION BUDGETAIRE : Poste 244101

DOSSIER DE CONSULTATION

PIECE N° 6 : LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET ORGANISMES FINANCIERS
AUTORISES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS

I- BANQUES

1. Afriland first Bank ;
2. Bank of Afrika ;
3. Banque Atlantique ;
4. Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME) ;
5. Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFI BANK) ;
6. Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) ;
7. CITI Bank ;
8. Commercial Bank of Cameroon (CBC) ;
9. CCA Bank ;
10. Ecobank ;
11. National Financial Credit Bank (NFC) ;
12. Société Camerounaise de Banque (SCB-Cameroun) ;
13. Société Générale (SGC) ;
14. Standard Chartered Bank Cameroon ;
15. Union Bank of Cameroon (UBC) ;
16. United Bank for Africa (UBA).

II- COMPAGNIES D'ASSURANCE

1. Activa Assurances ;
2. Assurance et Reassurance Africaine (AREA) ;
3. Atlantique Assurances Cameroun ;
4. Beneficial General Assurances
5. Chanas Assurances ;
6. CPA SA ;
7. NSIA Assurances ;
8. PRO ASSUR ;
9. Royal Onyx Insurance Cie ;
10. SAAR ;
11. SAHAM Assurance ;
12. Zenithe Insurance.

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO
(SODECAO)
B.P. : 1651 YAOUNDE Tél : +237 230 45 44 /230 35 08
Fax +237 230 33 95

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

COCOA DEVELOPMENT CORPORATION
(SODECAO)
P.O. Box. : 1651 YAOUNDE Tél : +237 230 45 44 /230 35 08
Fax +237 230 33 95

TENDER'S BOARD

DEMANDE DE COTATION

N°002/DC/SODECAO/CIPM/2024 DU 19 JUILLET 2024 POUR LA FOURNITURE DES APPAREILS
DE TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO
(SODECAO).

FINANCEMENT : BIP MINADER EXERCICE 2024

IMPUTATION BUDGETAIRE : Poste 244101

DOSSIER DE CONSULTATION